

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : approuvé par le Ministre de la Guerre le 4 Juil. 1931 .
1° partie . Titre VII, (Projecteurs). Défense contre aéronefs - Unités de projecteurs - Service du matériel

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1932

Description matérielle : 1 vol. (258 p.) ; 19 cm

Autre variante du titre : [Projecteurs). Défense contre aéronefs - Unités de projecteurs - Service du matériel.]

Sujet(s) : Artillerie, D.C.A
D.C.A., Artillerie